

## Présentation de Myamor :)

Par **Myamor**, le **16/08/2014** à **10:50**

Bonjour à tous !

Nouvelle inscrite, j'ai 19 ans et je suis très intéressée par la Licence de Droit à distance pour la rentrée 2015/2016. N'étant pas titulaire du BAC, je prépare un diplôme de niveau IV et je me demandais si celui-ci pouvait m'ouvrir les portes de l'université... si quelqu'un peut m'y répondre au passage car je ne trouve pas la réponse[smile3]

De Seine-et-Marne, désireuse de devenir avocate... c'est un peu près tout !

Par **gregor2**, le **16/08/2014** à **14:43**

Bonjour et bienvenue sur le forum !

Le mieux serait de poser directement la question à l'université concernée (vous parlez probablement du CAVEJ j'imagine ?). En ce moment les services d'inscription doivent être fermés mais appelez dès l'ouverture. Il y a en effet plusieurs moyens d'entrer en licence de droit. Si vous ne pouvez pas obtenir d'équivalence de diplôme il faudra passer par la capacité, elle dure deux ans mais avec une moyenne de 12 à 15 sur les deux années suivant les fac vous passez directement en L2, vous ne 'perdez' donc qu'un an (bien entendu cette année fait partie de votre formation ce n'est pas une vraie perte de temps). Ça peut paraître chiant de passer par la capacité mais si vos projets sont aussi fermes et ambitieux c'est une très bonne option.

Par **Myamor**, le **19/08/2014** à **06:39**

Bonjour et merci beaucoup !

Oui, effectivement. J'ai envoyé un mail au CAVEJ et j'attends encore la réponse (normal en cette période vous allez me dire...). Je passerai effectivement par la capa' si mon diplôme ne permet pas une L1 mais c'est vrai que si je peux gagner une année...

Par contre, votre réponse m'intrigue sur un point. J'ai lu qu'il fallait avoir une moyenne de 15 ou plus sur l'ensemble des 2 années de capacité pour pouvoir passer en L2. Les exigences ne sont plus les mêmes aujourd'hui ?

Merci à vous et bonne journée !